



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201342-20230511-20230511_D0007-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/05/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLÉE

Séance du jeudi 11 mai 2023

Nombre de membres :	
En exercice	14
Présents	8
Votants	11
Pouvoirs	3

Date de convocation : 4 mai 2023

Date d'affichage : 4 mai 2023

Le onze mai deux mil vingt-trois, à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Monique GAULTIER, Maire.

Etaient présents : Monique GAULTIER ; Dominique MANCEAU ; Laëtitia MOREAU ; Éric DEBEFFE ; Françoise WEINEL ; Florence DEBRUYNE ; Aurélien HERISSON ; Laurent MALEVAL

Absents excusés : Virginie MOREAU ; Sébastien BOUZINARD ; Mathieu GAULTIER ; Alain RESPLANDY-BERNARD ; Loïc GUILLOT ; Benoît COUTANT

Pouvoirs : Alain RESPLANDY-BERNARD (pouvoir à Laurent MALEVAL) ; Loïc GUILLOT (pouvoir à Monique GAULTIER) ; Benoît COUTANT (pouvoir à Dominique MANCEAU)

Modalités de vote : Scrutin ordinaire

M. Dominique MANCEAU, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit la fonction de secrétaire de séance.

Délibération n°20230511_D0007

Objet : Devis HRC – TRAVAUX D'ENTRTIEN 2023 VOIRIE

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

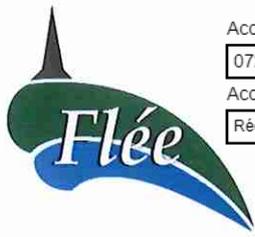
Vu la délibération du 03 juillet 2020 de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque le total du marché ne dépasse pas 5 000€ ;

Considérant qu'il est nécessaire d'effectuer des travaux d'entretien sur les voies communales :

VC 112 « Le Carroy Garranger », VC 404 « La Petite Martinière », VC1 Rue Mascara

Considérant l'offre reçue par l'entreprise HRC d'un montant total HT de 4 999.63 € quatre mille neuf cent quatre-vingt dix neuf euros et soixante-trois centimes soit 5 999.56 € TTC cinq mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf euros et cinquante-six centimes.

Considérant que Madame le Maire n'a pas l'autorisation de signer un devis au-delà de 5 000 € TTC,



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201342-20230511-20230511_D0007-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/05/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLÉE

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** décide :

- D'accepter l'offre de l'entreprise **HRC** pour montant total de 4 999.63€ HT soit 5 999.56€ TTC pour les travaux d'entretien des VC 112, 404 et 1
- D'autoriser madame le Maire à signer tout document y afférent.

CONTRE	0	ABSTENTION	0	POUR	11
---------------	---	-------------------	---	-------------	----

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour Extrait Certifié Conforme

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le **12/05/2023**

Publication par voie électronique le **12/05/2023**

Le Maire,



Monique GAULTIER

Le secrétaire de séance,

Dominique MANCEAU